



Direction générale des services
Affaire suivie par : Anne DELAPIERRE
Tél : 05.44.00.10.41

PR/DRH/sec/2022/00050/4961

Monsieur Philippe LAVERGNE
Secrétaire de la section CGT
Conseil départemental de la Haute-Vienne

Limoges, le 5 septembre 2022

Monsieur le Secrétaire,

Par courrier du 27 juin dernier, vous attirez mon attention sur votre souhait de privilégier un dialogue social basé sur des échanges constructifs. Je partage cette approche et me penche donc sur vos demandes.

Ces dernières sont nombreuses et vous avez souhaité me les rappeler, au regard notamment des effets de l'inflation actuelle sur le pouvoir d'achat des agents départementaux.

Certaines de vos propositions me semblent effectivement adaptées au contexte.

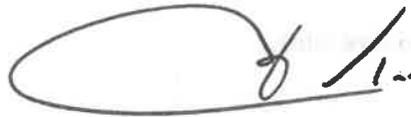
- C'est par exemple le cas de l'indexation sur l'inflation de la prime de 200 € et de l'indemnité d'entretien des assistants familiaux.
- A propos des catégories C, je demeure ouvert sur l'augmentation du nombre de promotions les concernant en 2023.
- Le versement du régime indemnitaire aux contractuels de moins d'1 an peut également être envisagé et j'ai demandé aux services de me faire des propositions en ce sens.
- Concernant les créations de postes pour le travail social, je suis prêt à proposer des créations supplémentaires si le besoin sur le terrain demeure aussi prégnant.
- Le Département est en revanche dans l'attente d'un décret dédié pour que la prime « Ségur » puisse être transformée en complément de traitement indiciaire.
- Au sujet du télétravail, je prends note de votre demande et vous informe que je ferai une proposition d'évolution à un prochain comité technique.
- Je suis également prêt à me pencher sur la valorisation des métiers de chefs de cuisine et de second de cuisine.
- Pour l'accord de la prime Ségur, je vous ai entre-temps indiqué avoir accepté que, par exception, les infirmières relevant de la catégorie B soient effectivement traitées de la même façon que leurs homologues de catégorie A entrant dans le champ dit du « Ségur ».

- La qualité de vie au travail demeurant un enjeu important à mes yeux, je suis d'accord pour que de nouveaux moments conviviaux soient proposés à l'ensemble des agents (concerts ou autres).
- Enfin, je vous confirme que j'honorerai mes engagements en ce qui concerne l'augmentation des titres-restaurant, la mise en cohérence des régimes indemnitaires et la participation à la mutuelle et à la prévoyance.

D'une façon générale, je vous confirme mon engagement en faveur de la préservation du pouvoir d'achat de tous les agents départementaux et, si possible, du dialogue social.

Je vous remercie pour cet échange / votre investissement et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a few strokes that suggest the name 'Jean-Claude'.

Jean-Claude LEBLOIS